

Choix difficile T°ES Prepa ou Droit ?!

Par **LuigiMoraleo**, le **24/11/2008** à **19:52**

Bonjour,

Je suis actuellement en T°ES. Un choix crucial pour mon orientation est donc à faire. A ce jour j'hésite cruellement entre deux options, la fac privé de droit de la catho à Lille (j'habite la région du Nord donc ...), ou une prépa commerce.

Le soucis c'est de savoir si le droit va me plaire, parce qu'une fois la fac intégrée, c'est 5 ans à ne faire que cela, alors que la prépa commerce, c'est un cycle ES puissance 10 avec des matières en + (grosso modo).

Comment pensez-vous que je dois évaluer mon problème ? Et quels seraient les moyens pour y remédier et trouver une solution ?

Merci.

Par **x-ray**, le **24/11/2008** à **20:19**

Bonsoir,

Au-delà des "cinq ans à ne faire que cela", il y a la vie, la vraie...Et pour choisir entre droit et une prépa HEC, il faudrait savoir ce que tu envisages de devenir à terme...Si tu aimes le droit et que tu fais prépa commerce pour faire ES "puissance 10" deux ans seulement, tu risques de t'ennuyer le reste de ta vie professionnelle !

Sinon, il y a un post ici qui décrit la licence de droit de l'EDHEC (je crois), qui te permet ensuite d'intégrer une école de commerce si le droit ne te plaît plus. Je cherche et je reviens.

Par **x-ray**, le **24/11/2008** à **20:22**

[http://www.juristudiant.com/forum/viewt ... highlight=](http://www.juristudiant.com/forum/viewt...highlight=)

Voilà, ce n'est pas l'edhec mais l'ESC Lille qui fait ça.

Enfin, quoiqu'il en soit, il te faut répondre d'abord à la question initiale : qu'est-ce que je veux faire sur le long terme ?

D'ailleurs, pourquoi la Catho et non Lille 2 ??

Par **Katharina**, le **24/11/2008** à **20:37**

Bonjour,

Je pense aussi qu'il faut voir sur le long terme, si tu veux vraiment te spécialiser en droit je pense que le mieux est de passer par la fac que par une prépa dont l'enseignement en droit sera minime comparé à celui donné en fac.

De toute façon tu parles de 5 ans en fac, mais je suppose que si tu fais une prépa tu n'arrêteras pas les études au bout de seulement 2 ans ?

Sur le forum Juliette est à la Catho elle pourrait peut être t'en dire plus.

Par **LuigiMoraleo**, le **24/11/2008** à **20:49**

En fait quand je dis hésitation entre Prepa et Droit, c'est entre les deux voies : Commerce/Finance/Eco et la voie du Droit.

Et ce qui me fait peur c'est de pas me plaire en droit durant les 5 années d'études, en sachant que les débouchés envisagés sont pour moi un réel plaisir (deux stages, l'un chez un notaire l'autre chez un avocat, j'ai totalement accroché). Alors que pour la voie de la prépa, je sais que les années d'études me plairont (je me plais en ES, j'adore l'histoire-geo, les maths et l'éco), mais les débouchés sont + diverses et certaines m'attirent.

Ce qui me fait donc réellement peur c'est de me retrouver à ne pas aimer du tout le droit mais à m'être lancé dedans.

Est-ce que le mode de fonctionnement et comme souvent dit : "apprendre pour réussir, la réflexion et l'intellect n'ont que peu de place comparé au fait d'apprendre par cœur les cours" ou est-ce une idée reçue ?

x-ray : Merci pour le lien, ça a l'air intéressant bien que les avis soient mitigés. La catho parce que mes parents me trouvent encore trop jeune et immature d'esprit, et donc ne m'envisage absolument pas en fac d'état ou la rigueur et la discipline y sont plus que nécessaire et ou l'encadrement pédagogique est quasi inexistant (contrairement à la catho).

De plus je suis tenté par la carrière de notaire même si le temps avant de parvenir à un tel choix est encore long.

Par **Katharina**, le **24/11/2008** à **21:34**

[quote="LuigiMoraleo":2er9b815]

Est-ce que le mode de fonctionnement et comme souvent dit : "apprendre pour réussir, la réflexion et l'intellect n'ont que peu de place comparé au fait d'apprendre par cœur les cours" ou est-ce une idée reçue ?

[/quote:2er9b815]

Oula c'est tout sauf ça le droit !!

Ceux qui apprennent par coeur réussissent la première année et c'est tout !

Le droit c'est de la pure réflexion, à partir du moment où tu raisonnes tu as la moyenne assurée même si tu n'as pas cité beaucoup d'articles ou de jurisprudence.

En L2 mon prof d'obligation (le plus gros coeff) nous obligeait à faire des devoirs sans citer la jurisprudence ni les articles, (C'est un prof du nord car j'ai fait mes deux premières années dans le nord).

Si tu veux apprendre par coeur tu es perdu, si tu veux raisonner et analyser c'est la bonne voie.

De l'histoire tu en auras toujours, c'est proposé en option tout au long des études de droit, et des maths aussi il y a option économie et compta dans la plupart des facs.

Par **LuigiMoraleo**, le **24/11/2008** à **22:02**

J'ai lue entièrement le poste ESDHEM et ça me l'air pas mal du tout. Maintenant est-ce que ça vaut le coup comparé au coût des années ?

J'ai pris l'habitude de travailler en apprenant par coeur mais sans perdre la capacité d'analyse et de réflexion, le juste milieu qui permet de réussir (14 de moyenne générale 1^{er}ES et T^{er}ES, c'est satisfaisant).

Est-ce que IESDHEM serait une éventualité pour se tourner vers du notariat ? Est-ce que le Bachelor apporte quelque chose ? (ne serait-ce que sur le CV)

Merci de vos renseignements, ils me confortent dans l'idée de continuer en droit. Mon lycée organise début décembre une journée dans une école supérieure ou fac au choix de l'élève, j'ai choisie la fac de droit, je verrais bien si les cours me paraissent intéressants.

Par **x-ray**, le **24/11/2008** à **23:46**

Si tu as un peu d'argent à investir, achète un petit livre d'introduction au droit (au Furet du Nord, c'est tout en haut). Ça te donnera une meilleure idée de ce qu'est réellement le droit...

Et puis profite du forum, tu y verras de nombreux exemples de la méthode en droit.

Par **doui**, le **25/11/2008** à **01:12**

Franchement je suis resté mesuré sur le topic de l'ESDHEM mais dans ton cas ce serait vraiment du gâchis.

Tu as un bon dossier et hésites entre prépa éco et droit ... pourquoi ne pas faire une prépa

ENS D1 (en dehors de l'ENS, tu peux accrocher pas mal d'écoles de commerce) ? une double licence droit-eco ? ou si t'es vraiment bon le tout nouveau collège du droit d'assas (fait péter la mention TB au bac)
Là t'auras un vrai + sur le CV.

Quitte à investir les exorbitants frais de scolarité de l'ESDHEM/catho dans un loyer si y a pas ce genre de formation près de chez toi ...

L'ESDEHM c'est pour les pigeons qui ont l'argent mais pas le niveau.

Par **LuigiMoraleo**, le **25/11/2008** à **18:56**

doui : Ca a le mérite d'être clair :p

Je vais me renseigner sur ces nouvelles orientations que tu me proposes. Quelles sont les bonnes écoles qui proposent des licences droit-eco ? Est-ce que ce genre de licences ou l'ENS Cachan D1 ferment les portes au notariat ? Quel niveau envisager pour entrer au collège d'assas ?

x-ray : J'ai déjà lu divers articles sur le forum, et c'est bien ce que je compte faire ce w-e, le

furêt étant juste à côté de mon lycée Image not found or type unknown

Par **doui**, le **25/11/2008** à **19:29**

à ma connaissance les fac de Paris I, Toulouse, Nancy proposent un cursus droit-éco, y en a

sûrement d'autres, j'ai pas épluché les programmes de toutes les fac Image not found or type unknown

aucune de ces licences ne te ferme vraiment les portes du notariat, puisqu'elles permettent l'accès à un M1 notarial, mais elles ne te les ouvriront pas en plus grand.

Je laisse les pro du notariat te répondre, mais je crois qu'en notariat ils sélectionnent (durement) avant tout sur les notes en droit (voie universitaire) ou sur concours (voie professionnelle).

L'avantage de prépa ENS et autres est que ces formations t'ouvrent d'autres possibilités, plus en rapport avec l'économie que tu sembles apprécier.

Mais si tu es sûr et certain de vouloir faire notariat, rien ne sert de t'embarquer dans des formations alambiquées, cartonne simplement ton droit, pour ça prend la fac qui t'offre les meilleures conditions de travail.

Pour Assas, impossible de te répondre vu que ce sera la première promotion à la rentrée 2009, tu ne perds rien à tenter ta chance. Je crois qu'ils veulent faire une sélection sur les

résultats du bac.

Par **juliette**, le **25/11/2008** à **20:47**

Bonjour

" qu'une fois la fac intégrée, c'est 5 ans à ne faire que cela, "
Je ne suis pas vraiment d'accord.
Une fois ta licence tu peux aller vers un master + mixte.
ex: Ressources humaines.

Puis à la fac tu n'as pas que du droit.
Tu as une langue à chaque semestre + des options comme histoire, économie, sciences politique ...

De + certaines matières comme droit constitutionnel de la V^e République sont fort orientés culture générale.

A la fac après le 1^{er} semestre tu peux demander une réorientation dans une autre filière.

À Lille dès la licence 2 tu peux prendre le parcours droit comptable et financier.
Tu as environ 12 heures de droit par semaine + une dizaine d'heures d'autres cours style compta, économie, gestion ...

Par **Thibault**, le **25/11/2008** à **21:16**

Le droit, c'est l'acquisition de connaissances théoriques, évidemment, mais ce n'est pas que ça. C'est apprendre afin d'appliquer; ça c'est le vrai enjeu de la matière.

Ce qui est intéressant (et épanouissant même je dirais parfois), c'est que cette matière a été "créée" pour les besoins des hommes, et se façonne en fonction de cela. Donc c'est en quelque sorte une construction intellectuelle de base, améliorée par des auteurs, des études, des cas d'espèce, des théories, ce qui en fait, comme je le dis, une véritable construction intellectuelle avec des strates (sans mauvais jeu de mot ...).

C'est ce qui fait tout le charme; si tu adhères à la matière (il faut aimer, certes), tu arrives parfois à te dire qu'une notion est "puissante", construire un raisonnement sur telle chose (droit des contrats en particulier, très subjective comme matière) etc.: c'est à ce moment que tu prends plaisir à comprendre l'effort d'imagination, en quelque sorte, qui a été fait pour arriver à la théorie en l'état, et qui sera certainement modifiée dans les décennies à venir etc.

Voilà 